

**Karl Olive**

Maire de Poissy

Vice-président du Conseil départemental des Yvelines

2<sup>e</sup> Vice-président de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise

5 juillet / 2018

## Maison de Fer : une subvention de l'Etat de 248 402 euros pour sa reconstruction

Dans un courrier en date du mois de juin, le préfet de la Région Ile-de-France annonce à la ville de Poissy qu'une subvention de 20% du coût Hors Taxes (HT) des travaux, dans la limite de 248 402 euros, va être attribuée à la reconstruction de la Maison de Fer, sur proposition de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac).

Patrimoine exceptionnel de la ville, initialement situé près de l'hôpital et en grande partie détruit par la tempête de 1999, la Maison de Fer va prochainement renaître au sein du théâtre de verdure du parc Meissonier. L'édifice, joyau de l'architecture métallique du XIX<sup>e</sup> siècle, sera reconstruit à l'identique et abritera un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine pisciacaïs (images ci-dessous).

Après avoir procédé pendant plusieurs mois au démontage, au sauvetage et à l'inventaire des vestiges de la Maison de Fer (60% des éléments sont réutilisables), la Ville, qui bénéficie du mécénat de compétence du cabinet Trio Ingénierie pour cette reconstruction, a signé le permis de construire en février dernier. Parallèlement a été lancé début 2018 un appel à souscription auprès des entreprises et des particuliers qui a d'ores et déjà permis de récolter 5 000 euros. L'objectif pour la collectivité étant d'atteindre un niveau maximum de subventions pour la concrétisation de ce projet de sauvegarde du patrimoine, estimé à environ 2,5 millions d'euros.

Les travaux de reconstruction de la Maison de Fer vont débiter à l'automne 2018 pour une ouverture prévue à la fin de l'année 2019.

